

la maturité et la confiance dont nous avons fait preuve au cours des dix dernières années. Les Canadiens devraient être les derniers à se faire les prophètes du pessimisme ou les messagers de la misère et du malheur.

Le point principal dont il importe de tenir compte ici, c'est que l'économie canadienne est foncièrement saine et que les conditions qui ont précédé la crise économique des années 30 ne sont pas générales ce moment. C'est la thèse que je vais m'efforcer de développer dans quelques instants.

D'après le Bureau fédéral de la statistique, le nombre des chômeurs pour le mois de janvier 1954 s'établit à 280,000, soit 93,000 de plus qu'en janvier 1953. Je signale dès maintenant que c'est ce chiffre que nous devrions accepter plutôt que celui de 524,000 qui émane du Service national de placement, étant donné que ce dernier chiffre comprend des milliers de Canadiens qui se cherchent une situation plus avantageuse et ainsi de suite.

Je sais que d'autres porte-parole du Gouvernement ont cité et suffisamment expliqué ces données, mais j'estime qu'il y a lieu de les souligner à nouveau en raison de l'habileté avec laquelle l'opposition défigure les chiffres à son avantage. Je crois que pour bien comprendre notre situation économique actuelle, il faudrait tenir compte de l'expansion du Canada de la fin de la seconde Grande Guerre à ce jour. Depuis le début des années quarante, l'économie canadienne a pris un essor prodigieux. En 1945, nous avons dû faire face à diverses tendances inflationnistes et les maîtriser en recourant à des méthodes de longue portée sur les plans fiscal, monétaire et économique. L'événement le plus frappant de l'après-guerre a été la découverte et la mise en exploitation d'importantes ressources naturelles, soit le pétrole en Alberta et Saskatchewan, le minerai de fer au Labrador et dans le Québec, l'uranium dans le nord de la Saskatchewan et les Territoires du Nord-Ouest, et, maintenant, le gaz naturel en Alberta et les métaux vils au Nouveau-Brunswick.

Ces découvertes ont entraîné l'accroissement de la demande et de la production des biens d'équipement et les immobilisations. On a placé, à titre d'exemple, dans les biens d'équipements et l'outillage, 13 milliards de dollars de 1946 à 1951, tandis que, pour la seule année 1952, les placements ont atteint 5 milliards et demi. La partie de notre production totale que représentent les biens d'équipement atteint, en moyenne, 20 p. 100, c'est-à-dire un chiffre extrêmement élevé. Il en est résulté des tendances et conséquences de nature inflationniste.

[M. Hollingworth.]

Il y a eu, en outre, l'accumulation considérable de la demande de biens de consommation durant les années de guerre, puis la guerre de Corée, alors que les produits de la défense concurrençaient les produits de consommation, exerçant ainsi une pression nouvelle sur notre économie. On a heureusement réprimé ces tendances inflationnistes grâce aux mesures que voici:

1. Des mesures fiscales: par exemple, l'augmentation du taux d'intérêt en vue de diminuer les emprunts, et les impôts élevés, afin de restreindre l'achat des biens de consommation, surtout ce qu'on appelle les objets de luxe.

2. Des restrictions visant la monnaie et le crédit: par exemple, la régie du crédit aux consommateurs.

3. Des restrictions visant les immobilisations: par exemple, la dépréciation différée à l'égard des biens de production aux fins d'imposition seulement, sauf s'ils doivent servir à la production de marchandises et d'outillage destinés à la défense ou à la mise en valeur de nos ressources naturelles fondamentales.

4. L'encouragement aux sociétés d'épargne à accroître le volume de leurs épargnes et l'encouragement au commerce à produire davantage ce dont on avait le plus besoin.

5. L'abandon, par l'État, de ses taux officiels à l'égard des devises étrangères et la liberté au dollar canadien de rechercher son propre niveau d'après le jeu normal de l'offre et de la demande sur les marchés actuels. Cela a eu pour résultat d'abaisser le coût des marchandises importées.

L'ensemble de ce programme s'appuyait sur trois postulats fondamentaux. Tout d'abord, la prétendue guerre froide n'était pas simplement provisoire. En second lieu, il fallait que l'économie du Canada fût aussi libre que possible et, troisièmement, le commerce extérieur, quoique n'étant pas, relativement parlant, aussi important que le commerce intérieur, demeurait encore un principe fondamental de gouvernement et d'économie au Canada.

Si, comme on l'a dit souvent, monsieur l'Orateur, le Gouvernement ne peut s'attribuer le mérite de l'expansion considérable qui a suivi la guerre, il est juste de dire, néanmoins, qu'il y a largement contribué par ses mesures fiscales et économiques de grande portée. Nous avons beaucoup entendu parler de la perte de nos marchés d'exportation; j'aimerais faire quelques observations à ce sujet. Il y a une chose, je pense, que les Canadiens ne comprennent pas parfaitement, c'est que le marché d'exportation diminue en importance relativement au marché intérieur.